

1781. Commune de Pleyber-
le-fouad

PLEYBER

— enquête au 12

— chapel 1813

— état de biens

de communes

dispensable
justant à
des chemins.

en l'année

françois

18 jbre 1784;

le 25 jbre

de M. Jral

géré en

cette Commune

at de décerné

à me, chargé

Cesont les

at. M. Servient

donc elle sont

ni

une

un

ipent

et que

qui

re

e)

repl

repl.

un

je

—

3.

1.^o Le Patron principal de la paroisse de St Pierre-Christ, est l'exaltation de la S.^{te} Croix; le second Patron est St Pierre

2.^o Le nombre d'âmes, 3 mille, le nombre de communians en proportion.

3.^o Le nombre de prêtres absolument indispensable pour la desserte de cette paroisse, trois, surtout à cause de son étendue et de la difficulté des chemins.

4.^o Le seul vicaire désigné est M.^r le Lan l'ancien Patron est encore aussi dans la paroisse.

5.^o Les noms et prénoms du défunt sont François Abgrall, né le 11 mai 1757, ^{à Guimiliau} prêtre le 18 jbre 1784, du Vicaire, ~~Claude~~ ^{Hervé} le Lan né à St Pol le 25 jbre 1756, Prêtre au mois de Mars 1781, de M.^r Frall ancien Recteur de l'endroit, né à Plouzevede en 1746, prêtre à la trinité 1767.

6.^o Outre l'église paroissiale il y a dans cette Commune deux chapelles publiques dans un état de décadence et de sûreté convenable pour y dire la messe, éloignées l'une de près d'une lieue du bourg. Ce sont les Chapelles de St Eloy et de St Denat. Elles servent d'une utilité très grande pour les quartiers où elles sont situées.

Pleiben-Christ le 22 avril 1813

Monsieur,

Conformément à la circulaire de M. M. Grands Vicaires qui
demandent un état des chapelles nécessaires au culte dans
les différentes paroisses du Diocèse, j'ai l'honneur de vous
mander qu'il y en a deux dans la commune qui me paraissent
utiles, La Chapelle Christ et celle de St. Donat et que
j' désirerais conserver pour le Culte.

Quant au traitement du Vicaire, le budget de la fabrique qui
doit être au Secrétariat depuis un an, doit vous faire
savoir que le conseil lui a voté 350 f. à moins qu'il ne
soit arrivé à ce budget comme à celui qui a été adressé
au préfet, et qui est demeuré dans le bureau du sous préfet.
Veuillez bien me mander si vous l'avez reçu, afin qu'au
début de la réception, je vous en délivre une autre copie
pour 1812 avec le budget de 1813.

Salut et amitié. Ayrath, D^{pt} de Pleiben-Christ

Etat des Bienes Et Revenus des fabriques des paroisses

pleiber-christ Nom de la paroisse	ancien Numeau	maison	valeur capitale	produit annuel	Notet Notueen	rentes par leges donations	rentes de fondations	charges	Revenu net	observations
pleiber-christ		Presbytere								Ne produit rien
	gorreblone		905 ²	45 ²⁵		acquis a legue		24		Elant occupé par le
	gorreblone		840	42		Donation		10 25	35	La part acquise a legue
Nota.	1/2 onnen		300	15					42	contributions de
									15	contributions de
Dans la section	Coatitree		810	40 50			Fondation	2	38 50	idem a deduire
ou lon a mis en	Coatitree		90	4 50			idem	2	2 50	idem
observation	leintouet		80	4		acquis			4	id.
Mais contributives	gorreblone		100	5			Fondation	3 10	1 90	idem
a deduire ce sont	traongoff		660	33					33	idem
des fermes.	idem		315	15 50		lega		3	15 75	1/5 a deduire
Dans ceux ou lon	Coatitree		180	9		lega		1 80	7 20	
a mis en observation	traongoff		180	9		lega			9	1/5 a deduire
Dixieme a deduire	1/2 galein		180	9		lega		9	0	voir le contrat
ce sont des Rentes	semem		30	1 50		lega			1 50	1/5 a deduire
domaniales.	Montis d'apre		180	9		legs		0	9	idem
Dans ceux ou	Montis d'apre		420	21		lega			21	les dixieme a deduire
lon a mis dans	Boury		200	10		lega		0 0	9	
la colonne d'obtema	Boury		6	30		lega		0 5	85	
tion, cinquieme	Boury		20	1		idem		25	75	
a deduire ce sont	1/2 vondier		36 90	1 90						
des Rentes fondées	trouval		190	9 50			Fondation	2	7 50	Dixieme a deduire
anciennes	Coatitree		600	30			Fondation	6	24	Dixieme a deduire
Remboursables	ville neuve		240	12			Fondation	1 50	10 50	Dixieme a deduire
comme capitaux	trivalan		60	3		lega			3	cing. idem
Mobiliers.	Saint Eloy		180	9					9	idem a deduire
	semem		45	2 25		lega			2 25	idem
	idem		360	18		lega		2 75	15 25	idem
	traongoff		180	9		lega			9	idem
	la chapelle				acquis					idem
	Totaux		6387 ⁵	369 ²⁰					68 70	casuel

arrete par nous de servant de la paroisse de pleiber-christ
le treize juillet dix huit cent quatorze.

J. P. Core V. de pleiber-christ

369. 20
68-70
300. 50